



Etablissement Public  
du Bassin de la Vienne

# Le contrat territorial Vienne amont

Programme d'action en zones humides de tête de bassin :  
Le volet agricole



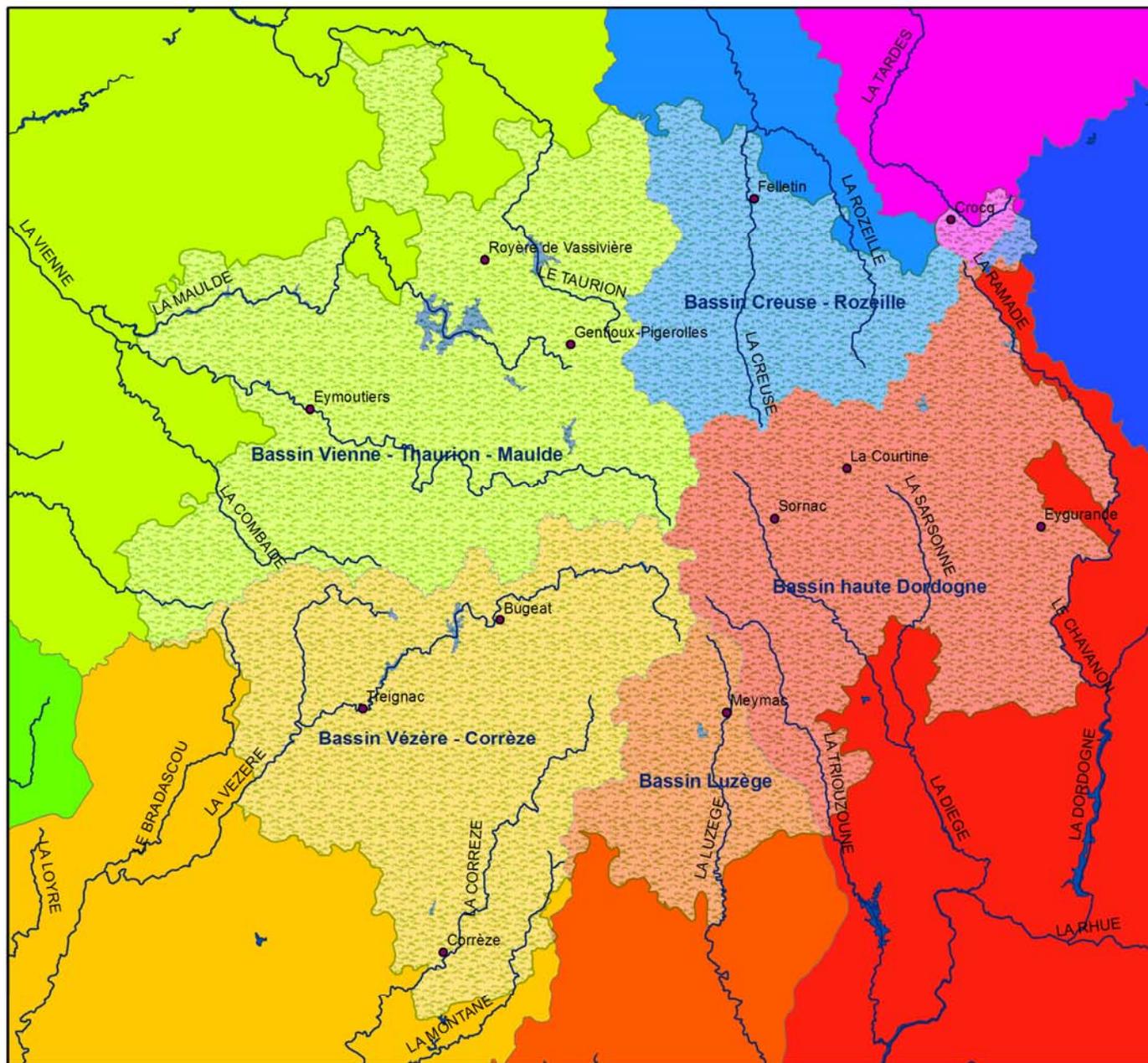
# Plan de l'intervention

1. Le PNR de Millevaches, un territoire d'eau
2. Rappel historique
3. L'outil de mise en œuvre : le « contrat territorial »
4. Le Contrat territorial Vienne amont
5. Contexte agricole local
6. L'exemple du volet agricole : bassin du Lauzat

# 1/ Le PNR de Millevaches : un territoire d'eau

- ◆ Un territoire à enjeux aquatiques forts :
  - rivières de première catégorie
  - très forte densité en **zones humides** (> 5% du PNR)
  - grandes retenues (dont Lac de Vassivière > 1000 ha)
- ◆ Un territoire à moule perlière, écrevisse à pieds blancs, truite fario, lamproie de planer, ... des espèces patrimoniales en fortes régressions.



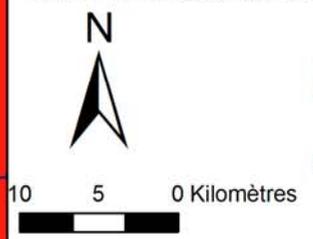


## Bassins versants principaux du territoire du Parc de Millevaches

### Légende

- CHEF-LIEU
- ~ COURS D'EAU 1ER
- ▨ PERIMETRE PNR
- LACS

© SIG PNR Millevaches - 03/12/2009



## 2/ Rappel historique .

- ◆ 2005 : Appel à projets du MEDD
  - > Proposition du PNR de développer un volet agricole sur l'ensemble de son territoire en zones humides
- ◆ 2006 : Labellisation du projet par le MEDD
- ◆ 2007 : Présélection du dossier de candidature « Contrat territorial Vienne amont »
- ◆ 2008 : Intégration du volet agricole au programme Leader « Millevaches »
- ◆ 2009 : Premières contractualisations MAE ...

# 3/ L'outil de mise en œuvre : Le contrat territorial .

## Objectifs généraux :

La réduction des différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques.

Impulser une véritable **logique préventive** et non pas curative de gestion des eaux (aspects qualitatifs et quantitatifs) et des milieux aquatiques.

**Corriger les altérations constatées** sur les cours d'eau et les zones humides en préservant les fonctionnalités existantes, en restaurant les fonctionnalités dégradées ou en recréant des fonctionnalités pour des milieux très artificialisés



Fontaine – La Courfine (23)

# 4 / Le contrat territorial Vienne amont

- ◆ un contrat centré sur les problématiques « milieux aquatiques – zones humides »
- ◆ un contrat de « têtes de bassin »
  - Vienne
  - Maulde
  - Thaurion
  - Briance

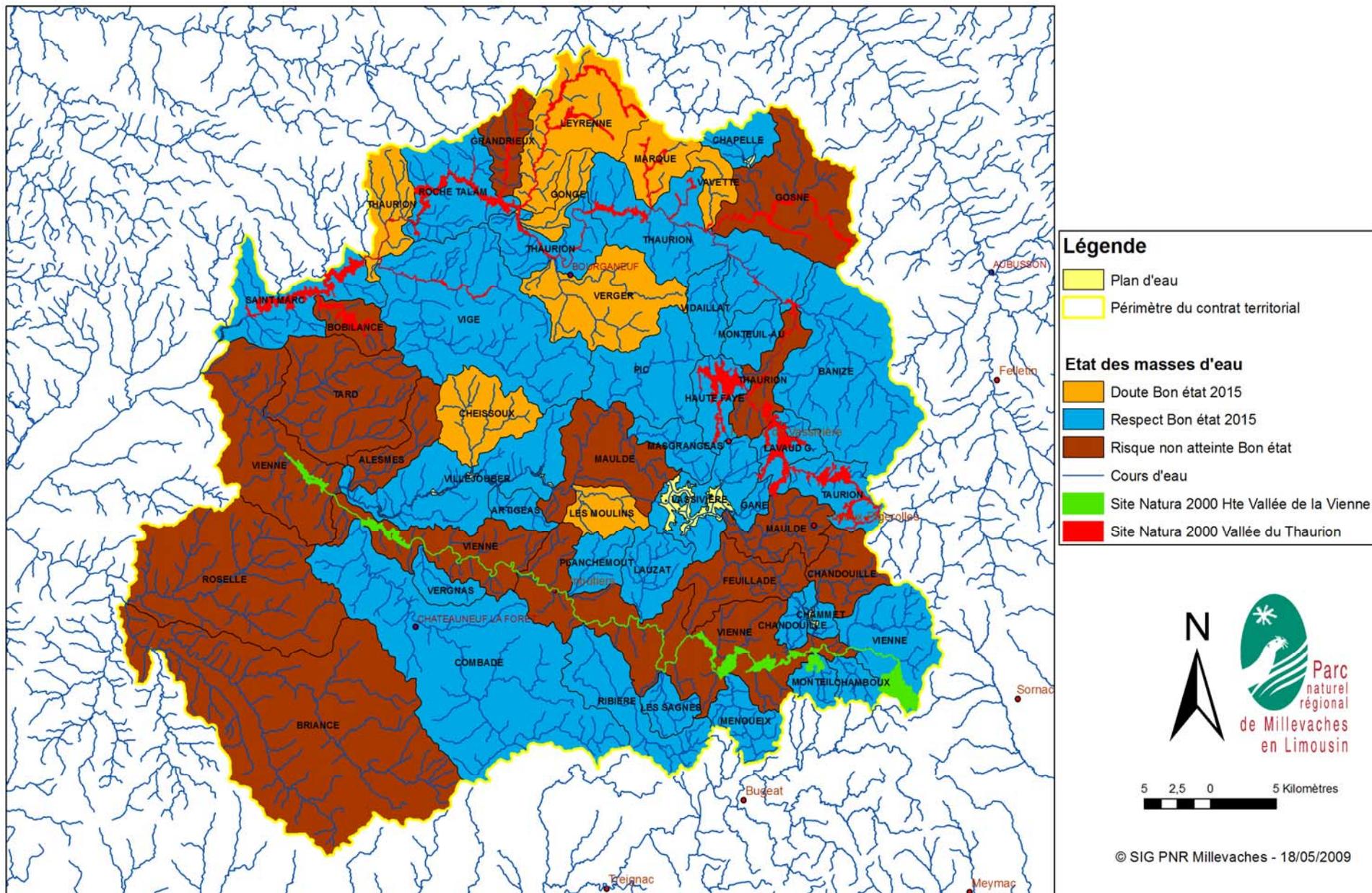
Secteur	Nom du Bassin	Surface (km <sup>2</sup> )
L00	la Vienne de sa source à la Combade	639,61
L01	la Vienne de la Combade au Taurion	523,99
L02	le Thaurion de sa source à la Leyrenne	608,92
L05	la Briance & ses affluents	618,74
	<b>Total surface</b>	<b>2391,25</b>

# 4 / Le contrat territorial Vienne amont

- ◆ 46 masses d'eau « cours d'eau »
- ◆ 7 masses d'eau « plan d'eau »
- ◆ 15 masses d'eau en risque (morpho / hydro)
- ◆ 8 masses d'eau en doute (morpho / hydro)
- ◆ 2 400 km<sup>2</sup> de territoire initial
- ◆ Plus de 100 communes potentiellement concernées dont 35 dans le Parc
- ◆ 49 000 habitants (données 1999)

# Le Contrat Vienne amont et la Directive Cadre Eau

**Périmètre du Contrat territorial Vienne amont**  
*Masses d'eau concernées et objectifs d'atteinte du bon état*



## 5/ Le contexte agricole local .

- Une agriculture à dominante élevage
- 92% de la SAU en prairies
- Des chargements faibles sur la zone « montagne limousine » (0,47 à 0,80 UGB/ha)
- Des chargements allant jusqu'à 1,45 UGB/ha sur la zone de piémont (= zone d'intervention)
- Des MAE T réservées aux sites Natura 2000, or 62 % des zones humides se situent hors sites N 2000

# 5/ Le contexte agricole local .

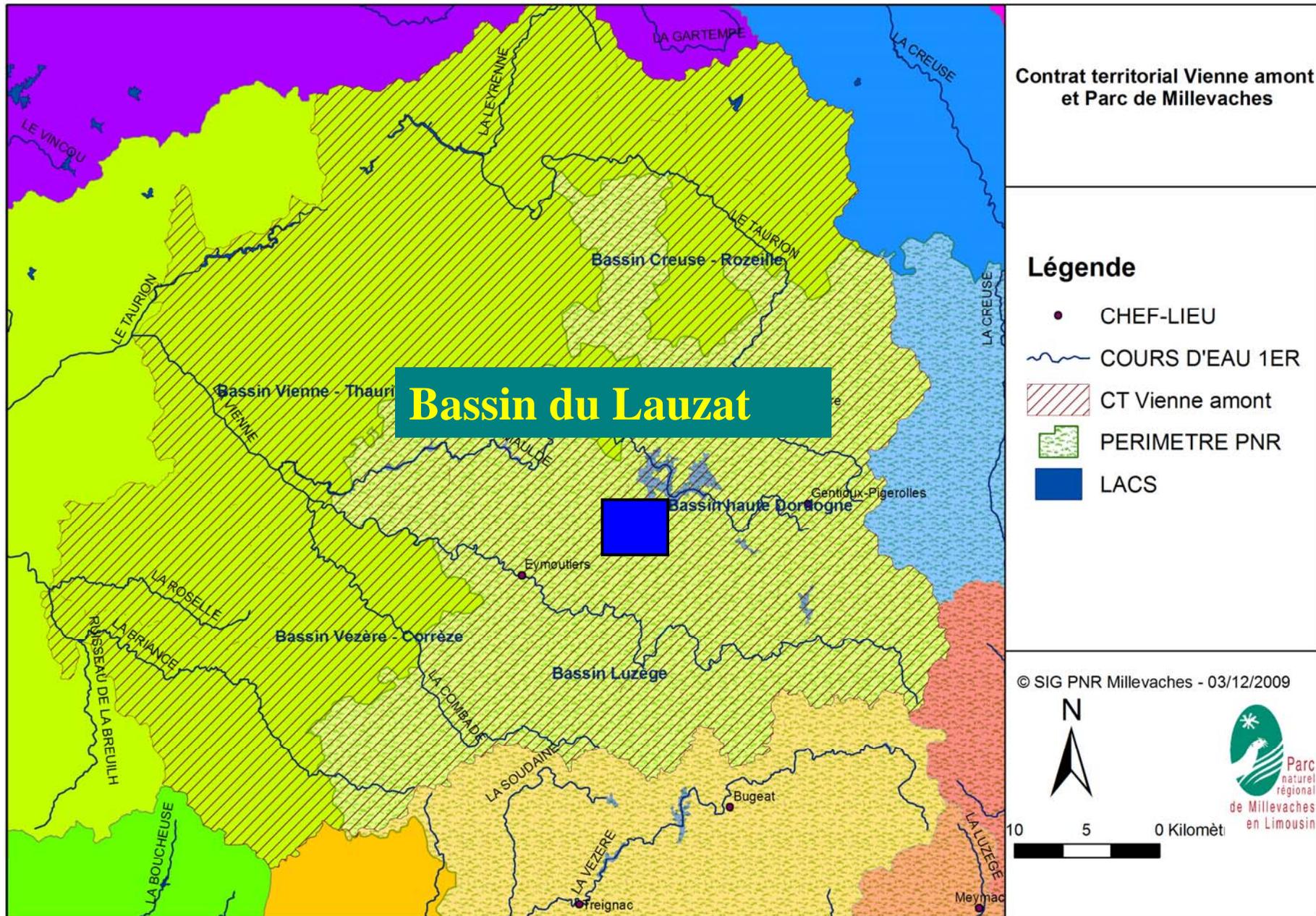


- Production de broutards à l'exportation
- Vaches allaitantes
- Peu de produits finis

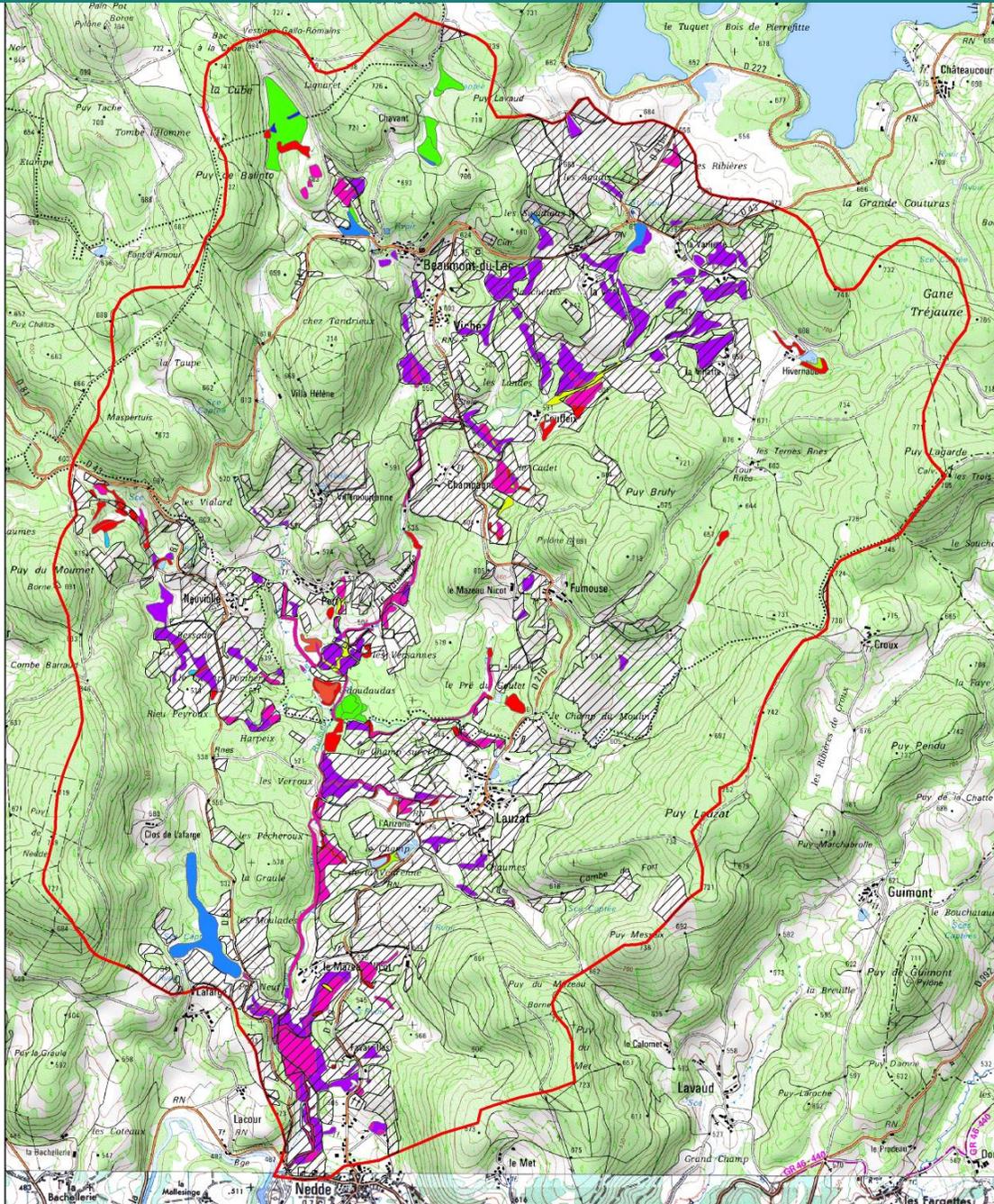
- Impacts liés aux piétinements
- Problématiques de déprise agricole en zones humides
- Pressions plus fortes sur les prairies permanentes



# Zone d'intervention du volet agricole



# Bassin du Lauzat



## Milieux ciblés

Prairies mésohygrophiles,  
Prairies à Molinie et  
communautés associées,  
Prairies à Jonc rude et  
pelouses humides à Nard,  
Tourbières, Pâtures  
mésophiles.  
Ripisylves

## Surface cible 2009- 2012

100 Ha

10 exploitations

## Diagnostics et animation

4 structures

# Etude du bassin versant

## Des problématiques mises en évidence



### Enjeux principaux retenus sur ce bassin:

Erosion des berges,

Colmatage des fonds,

Pollution diffuse par les matières organiques,

Disparition d'habitats semi-naturels ouverts en zones humides.

# Les 3 mesures proposées

**1 - Réduire l'impact du piétinement par une gestion extensive des zones humides pâturées (couplée à la mesure 216)**

**Aide surfacique 156 €**

**2- Amélioration de la fonctionnalité des zones humides par une restauration des pacages (couplée à la mesure 216)**

**Aide surfacique 256 €**

**3 -Entretien des ripisylves**

**Aide linéaire 1 €**

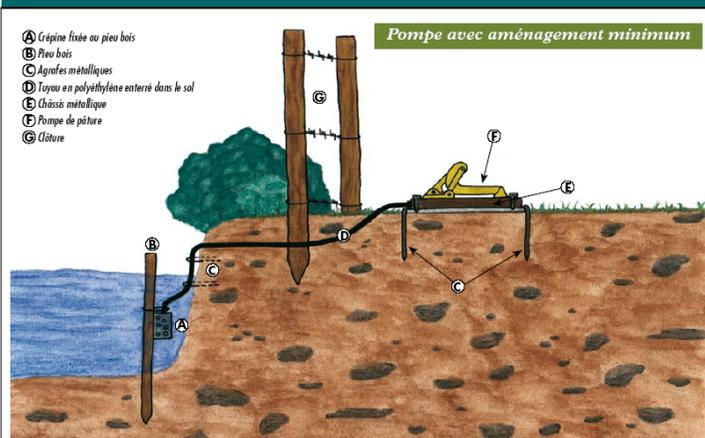
[Lien dossier CRAE](#)

# Mesure 216 investissements non productifs

Si parcelle contractualisée en MAE et associée au linéaire du cours d'eau et points noirs détectés = piétinements...  
=> Obligation d'améliorer les points noirs (s'il y en a) sur le linéaire associé

**Investissement + travaux (effectué par un prestataire) =  
financements publics à 80%**

Dans les autres cas, Financement public seulement à 60%



# Mise en œuvre du programme

- Maîtrise d'ouvrage et coordination PNR de Millevaches
- Animation dédiée et diagnostic agronomique d'exploitation Chambre d'agriculture de la Haute Vienne
- Diagnostic écologique : CREN Limousin
- Diagnostic hydro – cours d'eau : Syndicat Monts ET barrages



# Bilan des contractualisations 2009 et prévisions 2010

- Objectif cible initial 60 hectares

- 2009

- 2 agriculteurs engagés
- 26 hectares essentiellement mesure de réduction du pâturage par une gestion extensive
- 5480 ml entretien des ripisylves
- Un dossier investissement non productifs pour suppression de deux points d'impact

- 2010

- Deux diagnostics en cours
- Un projet investissement non productif – réduction impact

# Origine des financements

- Agence de l'eau Loire Bretagne
- Région Limousin
- FEADER via le programme LEADER Millevaches  
55 % si 45 % de fonds nationaux de la part de financements publics.



## Difficultés rencontrées

- la sociologie de la population agricole
- le contexte de crise
- l'intervention de plusieurs structures (4) dans l'élaboration des diagnostics

Mais surtout .....

- « les pas de temps administratifs » et la complexité des cadres d'intervention

A trois ans de la fin du PDRH , les formulaires administratifs LEADER du volet agricole ne sont toujours pas disponibles .....



**Merci de votre attention**